

Des pommes de terre pour Bret's

Afin d'accroître son approvisionnement en pommes de terre, le numéro deux français de la chips, le morbihannais Altho, a sollicité les territoires de l'ouest pour développer la culture. En Deux-Sèvres, le négoce Pasquier Vgt'al a mis en place un essai de 25 ha.



L'entreprise de travaux agricoles et filiale d'Altho, l'entreprise Légumia a acheminé son matériel depuis le Morbihan et conduit les chantiers.

©AgriCom'France.

Les sachets de chips renfermeront bientôt un bout de Deux-Sèvres. Le 4 mai, Alain Gouband, au Beugnon, mettait en terre **10,8 ha de pommes de terre**, sous l'œil du technicien Alexis Deligné, de **Pasquier Vgt'al**. Cet **essai en plein champ**, complété par ceux de deux autres exploitants vendéens, répond à la demande de la **société Altho**, deuxième leader national de la chips, derrière Lays.

Un marché en forte expansion

Pour satisfaire la demande croissante de son marché (les chips à marque distributeurs et l'explosion des ventes de sa **marque Bret's**), la PME de 300 salariés cherche à étendre son **approvisionnement de pommes de terre** au-delà de ses bassins de production, concentrés autour de ses deux usines : l'une à Saint-Gérand (Morbihan), le site breton historique, l'autre en Ardèche.

« Ces premiers essais se déroulent sur des surfaces irrigables, afin de sécuriser la production et d'installer sereinement la filière. En cas de réussite, l'objectif est d'étendre significativement la surface, y compris sur des systèmes sans irrigation. »

La société Pasquier Vgt'al a été mise en relation avec Altho via le groupement de négoce Impaact, dont elle est adhérente. « Il est difficile de trouver de nouvelles surfaces en Bretagne », relate Alexis Deligné. Le négoce Pasquier Vgt'al a choisi trois clients pour procéder à ses essais, sur **25 ha au total**. « Nous avons mis en place une surface limitée, car c'est une production nouvelle pour nous, agriculteurs et techniciens », précise-t-il. Les six techniciens du négoce ont été formés et seront épaulés par leurs homologues d'Altho. « Ces premiers essais se déroulent sur des surfaces irrigables, afin de sécuriser la production et d'installer sereinement la filière. En cas de réussite, l'objectif est d'étendre significativement la surface, y compris sur des **systèmes sans irrigation** ».

Une opportunité de diversification

Les plantations ont été réalisées entre le 3 et le 8 mai chez les trois exploitants. C'est l'entreprise de travaux agricoles et filiale d'Altho, **Légumia**, qui a acheminé son matériel depuis le Morbihan et conduit les chantiers. Une **billonneuse** (pour créer les buttes de terre), une **tamiseuse** (qui trie les pierres et grosses mottes de terre) et une **planteuse** ont tourné jour et nuit.

Après la levée, Alain Gouband et ses collègues devront assurer l'itinéraire technique, selon un **cahier des charges** mis au point par Pasquier Vgt'al et approuvé par Légumia : le désherbage, les fongicides (mildiou), la lutte contre les parasites (doryphores) et le défoliant (acide pélargonique) préalable à l'arrachage. La récolte devrait se situer fin septembre ou début octobre, date à laquelle Pasquier Vgt'al et ses clients découvriront le résultat de leur essai. « Nous visons un **rendement de 45 tonnes/ha**, seuil minimum de rentabilité, précise Alexis Deligné. L'irrigation permet a priori d'escompter plus ».

La culture de la pomme de terre semble une bonne opportunité à Alain Gouband : « D'abord en terme économique, la **marge annoncée** étant intéressante (NDLR : Altho observe une marge de 2500 €/ha en moyenne chez ses producteurs bretons). Agronomiquement, ça permet de **diversifier l'assolement** ». « La pomme de terre est en effet une excellente tête d'assolement, confirme Alexis Deligné. Ses **reliquats azotés** en font un bon précédent pour le blé ».

Le verdict de la récolte automnale décidera de l'implantation d'une nouvelle filière en Deux-Sèvres. Pasquier Vgt'al travaille également sur **d'autres cultures de diversification**. Le soja et le lupin, déjà développés au sein du négoce depuis plusieurs années, sont complétés par le lin oléagineux et l'épeautre, mis en place cette année, à destination de l'alimentation animale.

Marie GIRAUD